

25.8.2026: Conférence de presse : « Ensemble contre l'initiative sur la neutralité »

Des organisations issues de la société civile lancent une alliance contre l'initiative sur la neutralité

22 organisations actives dans les domaines de la paix, des droits des femmes, des droits humains et de la politique européenne unissent leurs forces contre l'initiative sur la neutralité. Lors de la conférence de presse du 25 août, elles l'affirment clairement : il n'y aura pas de paix et de sécurité en faisant cavalier seul. L'acceptation de l'initiative implique le désengagement des responsabilités découlant du droit international et affaiblirait le rôle de la Suisse dans la promotion de la paix. Pour illustrer concrètement ce que cela signifie dans la pratique, un simulateur a été développé pour aider à la prise de décision.

L'alliance réunit notamment des organisations telles qu'Amnesty International, Alliance F, Opération Libero, Public Eye et Alliance Sud. Elle s'est constituée à l'initiative du Conseil suisse de la paix. Günther Bächler, ancien diplomate suisse et médiateur pour la paix, met en garde contre les conséquences de l'initiative : « L'initiative regarde aux guerres du passé et non à la paix de demain. » Aujourd'hui, la diplomatie, la coopération internationale et la prévention civile des conflits sont déterminantes. La Suisse ne peut rester crédible en tant que médiatrice que si elle est intégrée aux réseaux internationaux et se positionne comme un membre fiable d'une communauté démocratique fondée sur le droit international.

La neutralité ne signifie pas détourner le regard

La neutralité ne dispense pas la Suisse de réagir face aux violations graves des droits humains et du droit international. L'initiative sur la neutralité affaiblit la protection des personnes concernées et favorise l'impunité des auteurs de ces violations. « Les sanctions économiques constituent un instrument important dont dispose la communauté internationale pour réagir aux violations graves du droit international », souligne Helen Keller, professeure de droit international à l'Université de Zurich et ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme. La neutralité doit toujours être considérée dans le contexte des autres obligations de la Suisse découlant du droit international. Ainsi, la Suisse a notamment ratifié le Statut de Rome établissant la Cour pénale internationale. Elle est donc tenue de poursuivre et de juger les auteurs de crimes de guerre graves. « La passivité serait ici non seulement inappropriée, mais contraire au droit international. Dans de tels cas, la Suisse ne peut pas se cacher derrière sa neutralité. »

La Suisse ne doit pas servir de plaque tournante pour contourner les sanctions

La Suisse est une place financière de première importance et une plateforme majeure du négoce des matières premières. « L'acceptation de l'initiative rendrait la Suisse attractive pour les personnes et les entreprises faisant l'objet de sanctions de la part d'autres États », explique Robert Bachmann, spécialiste de la politique internationale et des sanctions chez Public Eye. L'interdiction prévue par l'initiative sur la neutralité d'adopter les sanctions de l'UE entraverait précisément la Suisse dans les domaines particulièrement importants pour le financement des guerres : la gestion internationale de fortune et le négoce mondial des matières premières. La Suisse deviendrait ainsi une plaque tournante pour les autocrates et la neutralité une source de profits.

La sécurité passe par la coopération

La situation sécuritaire en Europe s'est nettement dégradée ces dernières années. Dans le même temps, les cyberattaques, la désinformation, les actes de sabotage et autres menaces hybrides se multiplient. Raphaël Bez, secrétaire général du Mouvement européen suisse, explique pourquoi la sécurité de la Suisse est étroitement liée à celle de l'Europe. La coopération internationale en matière de cyberdéfense, de préparation aux crises et de protection des infrastructures critiques est essentielle. « Les délais d'alerte en cas de conflit se sont raccourcis. C'est pourquoi il est crucial de se préparer avant que la crise n'éclate », souligne Raphaël Bez. « Attendre la crise pour chercher des partenaires, c'est arriver trop tard. » La Suisse présente par exemple une lacune en matière de défense aérienne à longue portée. Les coopérations visant à combler cette lacune est une réponse incontournable à un problème bien réel.

Notre conception de la sécurité doit être élargie

Leandra Bias, chercheuse principale à l'Université de Fribourg, remet en question la conception de la sécurité défendue par l'initiative : « En se focalisant exclusivement sur la neutralité "armée", l'initiative passe à côté de l'essentiel. », explique l'experte en études de la sécurité féministes. Les besoins en matière de sécurité doivent également être pris en compte dans la vie quotidienne. « On ne meurt pas de violence seulement en temps de guerre », rappelle Leandra Bias. En période de guerre, les violences sexuelles sont par exemple utilisées comme arme de guerre – une réalité qui n'est malheureusement pas si éloignée de celle des violences faites aux femmes, qui restent bien présentes dans le monde entier, même en temps de paix, et qui ne cessent d'augmenter. La sécurité, c'est aussi protéger les droits humains et être en mesure de réagir collectivement, avec la communauté internationale, aux violations graves de ces droits.

Un simulateur montre ce qui changerait concrètement en cas d'acceptation

Afin de permettre aux votant·es de se rendre compte concrètement des conséquences d'un « oui » à l'initiative sur la neutralité, le simulateur « Politopia.ch » a été développé. Les utilisateurs et utilisatrices décident comment réagir face à des situations de crise réelles : la Suisse doit-elle participer à des sanctions ou non ? Le simulateur permet de mesurer à quel point l'initiative sur la neutralité lierait les mains de la Suisse.

Lisa Marchon, coprésidente d'Opération Libero, est claire : « Notre alliance ne veut pas d'une neutralité qui mette en danger la sécurité de la Suisse ou affaiblisse le droit international. » Aujourd'hui, la sécurité passe par la coopération avec des partenaires démocratiques, et non par l'impunité. Une politique de neutralité responsable ne doit jamais devenir un blanc-seing pour les autocrates et les auteurs de crimes relevant du droit international, mais contribuer à un ordre international pacifique et juste, estime Lisa Marchon. « C'est pourquoi, jusqu'au 27 septembre, nous nous mobilisons "Ensemble contre l'initiative sur la neutralité". »

Organisations soutenant la campagne (par ordre alphabétique)

ACAT Suisse / alliance F / Alliance Sud / Amnesty International Suisse / Association La Suisse en Europe
Bewegung Courage Civil / Conseil suisse de la paix (CSP) / Coordination post-Beijing des ONG suisses
Femmes de Paix autour du Monde / femmes protestantes / Frauenbund Schweiz / FRIEDA / GSsA /
humanrights.ch / Mouvement européen suisse / NeuRéalité / Opération Libero / Public Eye / SCI Suisse
Schweizer Helsinki Vereinigung / terre des hommes suisse / Travail.Suisse

Intervenantes et intervenants à la conférence de presse

Helen Keller, professeure de droit international, Université de Zurich, ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Günther Bächler, ancien diplomate suisse et médiateur pour la paix

Raphaël Bez, secrétaire général, Mouvement européen suisse

Leandra Bias, chercheuse principale, Université de Fribourg, spécialiste des études de la sécurité féministes et de l'Europe de l'Est

Robert Bachmann, expert politique internationale et des sanctions, Public Eye

Lisa Marchon, coprésidente, Opération Libero

Site web : ensemble-contre-initiative-neutralite.ch

Simulateur : politopia.ch

Contact:

Andrea Huber, Coordination de campagne

Tel.: 078 775 86 80 / E-Mail: andrea.huber@routenplanerin.ch